

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 2 / Juin 2025

L'évolution des échanges internationaux et des marchés des produits issus de la filière PPAM en France reste particulièrement floue en raison du changement de politique commerciale des États-Unis. Les conditions de production de PPAM, en ce début d'année, sont très contrastées entre le nord du pays, sec et très ensoleillé, et le sud, très nuageux et pluvieux. Le marché des compléments alimentaires en France continue de progresser. Les ventes de thym IGP en GMS, magasins hard-discount et de proximité augmentent encore alors que celles des herbes de Provence Label Rouge restent stables. Au niveau mondial, la France fait partie des plus importants importateurs et ré-exportateurs de vanille.

Impacts potentiels des changements de politique commerciale aux États-Unis

Les États-Unis sont la première destination des exportations françaises de nombreux produits issus de la filière PPAM (huiles essentielles, plantes en l'état, parfums et cosmétiques, etc.). Toutefois ils ne figurent pas parmi les premiers fournisseurs de PPAM de la France, bien que ses importations s'établissent à plusieurs millions d'euros.

Exportations françaises vers les États-Unis pour certains produits issus de la filière PPAM en 2024

Produits	Valeur des exportations françaises 2024 à destination des États-Unis	Rang des États-Unis en tant que client de la France
Huiles essentielles	74 864 576 €	1 ^{er}
Épices (vanille incluse)	15 290 923 €	4 ^e
Plantes en l'état (hors épices)	10 229 759 €	1 ^{er}
Sucs et extraits de végétaux	85 270 239 €	1 ^{er}
Parfums, cosmétiques et détergents	2 947 682 461 €	1 ^{er}

Source : FranceAgriMer d'après les données de la Douane française

Importations françaises en provenance des États-Unis pour certains produits issus de la filière PPAM en 2024

Produits	Valeur des importations françaises 2024 en provenance des États-Unis	Rang des États-Unis en tant que fournisseurs de la France
Huiles essentielles	12 419 554 €	14 ^e
Épices (vanille incluse)	996 931 €	37 ^e
Plantes en l'état (hors épices)	3 454 647 €	12 ^e
Sucs et extraits de végétaux	5 210 480 €	12 ^e
Parfums, cosmétiques et détergents	590 428 316 €	5 ^e

Source : FranceAgriMer d'après les données de la Douane française

Les différentes mesures des États-Unis et de l'Union européenne (UE) relatives aux échanges, suspendues ou en projet, prévoient des hausses des droits de douanes à chacune de leurs frontières respectives ainsi que des restrictions aux exportations de l'UE. En outre, un droit de douane additionnel de 10 % est déjà appliqué aux États-Unis depuis le 9 avril 2025. Tous les produits issus de la filière PPAM sont potentiellement concernés.

Ce contexte géopolitique inquiète et rend particulièrement incertain tant le devenir des échanges internationaux et des différents marchés que les stratégies d'adaptation des entreprises françaises. En outre, les différentes annonces ont déjà perturbé certaines exportations de PPAM vers les États-Unis : anticipation des commandes, baisse des volumes ou encore diminution du prix de 10 % correspondant au droit de douane additionnel ont été constatées sur différents marchés.

État de la production et des marchés de PPAM françaises

Des conditions contrastées entre le nord et le sud

D'un point de vue climatique, le début d'année 2025 se caractérise par des températures plutôt élevées par rapport à la normale sur l'ensemble du pays, favorisant, parfois de manière précoce, le développement des PPAM. Cette année, peu de gels tardifs ont été répertoriés que ce soit sur les cultures ou les plantes sauvages, mais les chaleurs ont favorisé l'apparition des ravageurs (pucerons, noctuelle, etc.).

S'agissant de la pluviométrie, on observe un fort contraste entre le nord et le sud de la France. Le nord a été très ensoleillé et sec. Ce manque d'eau a rendu difficile, dans certains secteurs sans irrigation, l'implantation des cultures et a provoqué une hétérogénéité des rendements sur les récoltes de ces premiers mois. À l'inverse, les productions dans les parcelles irriguées ont été excellentes. Ces conditions climatiques ont également limité le développement des adventices et le besoin de désherbage.

À l'opposé, le sud a connu un temps plus gris, avec des pluies plus abondantes, et instable, voire fortement orageux dans certaines zones. Ce niveau d'hydrométrie, conjugué aux températures douces, a permis des premières récoltes globalement très satisfaisantes et un potentiel de production prometteur pour celles à venir. Toutefois, plus ponctuellement, certaines récoltes de ce début d'année ont pu être inférieures aux attentes en raison du manque d'ensoleillement et d'un excès d'humidité. Conséquent, l'enherbement a été le plus souvent maîtrisé.

Sur les marchés, les ventes de plantes sèches en ce début d'année varient en fonction des opérateurs, des plantes et de leurs destinations (tisane, cosmétique, etc.). Plusieurs acteurs de l'amont sont ainsi

confrontés à une accumulation de stocks pour de nombreux produits, notamment en agriculture biologique, alors que d'autres ont des difficultés à répondre à la demande, que ce soit en quantité, en qualité ou en matière de respect des normes.

Les marchés des huiles essentielles françaises restent atones, avec des prix bas et encore de nombreux stocks à la production et chez les premiers acheteurs.

Situation des marchés aval et de la consommation

Le marché des CPAL toujours en hausse

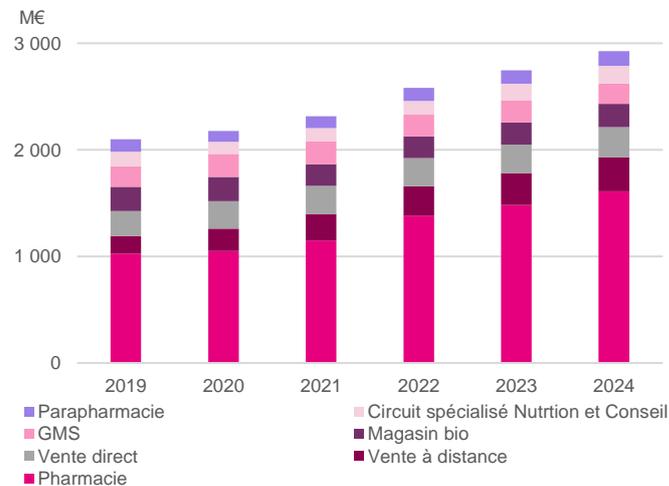
D'après le [Synadiet](#)¹ le marché des compléments alimentaires (CPAL) en France poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires en 2024 de 2,9 milliards d'euros, en augmentation de 5,7 % par rapport à 2023.

Cette évolution est portée notamment par les pharmacies : premier canal de distribution des CPAL avec 55 % des ventes et circuit de référence pour les consommateurs s'agissant de produits de santé, il enregistre ainsi une hausse de 8,2 % de son chiffre d'affaires par rapport à 2023, atteignant 1,6 milliard d'euros en 2024.

Les ventes à distance et la vente directe, les circuits spécialisés nutrition et conseil et les parapharmacies augmentent également et représentent 32 % du marché, à 902 M€. À l'inverse, les chiffres d'affaires en GMS et en magasins bio baissent en 2024 respectivement de 1 % et 3 %.

La pharmacie : premier canal de distribution des compléments alimentaires

Évolution du chiffre d'affaires des compléments alimentaires par circuit de distribution de 2019 à 2024



Source : FranceAgriMer d'après les données du Synadiet

¹« La confiance des pharmaciens, au cœur de la croissance du secteur des compléments alimentaire » - Synadiet [<https://www.synadiet.org/la-confiance-des-pharmaciens-au-coeur-de-la-croissance-du-secteur-des-complements-alimentaires/>]

Le marché des herbes de Provence continue de régresser

Les ventes d'herbes de Provence en grandes et moyennes surfaces (GMS), magasins hard discount et de proximité en France métropolitaine (hors Corse) sont estimées à 433 tonnes et 14 millions d'euros en 2024, en diminution depuis 2020.

En volume, la baisse s'établit à 2,4 % par rapport à 2023 et à 15 % par rapport à 2020. En revanche, en valeur, elle se limite à 1 % entre 2023 et 2024 et à 3 % depuis 2020.

Évolution des ventes d'herbes de Provence en GMS, magasins hard discount et de proximité en France métropolitaine (hors Corse) de 2020 à 2024

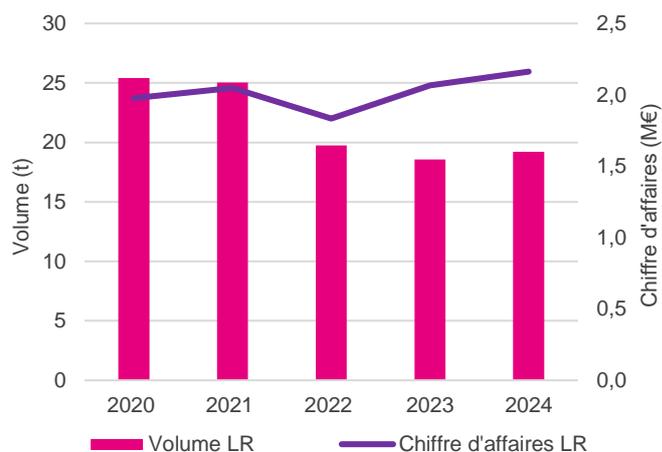


Source : FranceAgriMer d'après les données de Circana

Dans ces mêmes circuits de distribution, les ventes d'herbes de Provence labélisées bio s'établissent à 8 tonnes et 653 000 euros en 2024, soit 2 % des ventes totales en volume et 5 % en valeur. Elles sont en diminution depuis 2020, tant en volume qu'en valeur.

Enfin, 19 tonnes d'herbes de Provence Label Rouge ont été vendues en 2024 pour 2,1 millions d'euros, soit 4 % des ventes globales en volume et 15 % en valeur. Les volumes, qui avaient fortement diminué en 2022, se sont stabilisés ; le chiffre d'affaires est en revanche en augmentation ces trois dernières années (+ 18 %) du fait de la hausse des prix des produits.

Évolution des ventes d'herbes de Provence Label Rouge en GMS, magasins hard discount et de proximité en France métropolitaine (hors Corse) de 2020 à 2024



Source : FranceAgriMer d'après les données de Circana

Les ventes de thym IGP continuent de progresser au rayon épices en GMS, magasins hard discount et de proximité

Le marché du thym au rayon épices en GMS, magasins hard discount et de proximité en France métropolitaine (hors Corse) représente, en 2024, 135 tonnes en volume et 7,8 millions d'euros en valeur. Les ventes sont en diminution en volume depuis 2022 (- 34 % entre 2022 et 2024) alors que le chiffre d'affaires est en augmentation (+ 5 % entre 2022 et 2024), liée à la hausse du prix moyen.

Évolution des ventes globales de thym au rayon épices en GMS, magasins hard discount et de proximité en France métropolitaine (hors Corse) de 2021 à 2024

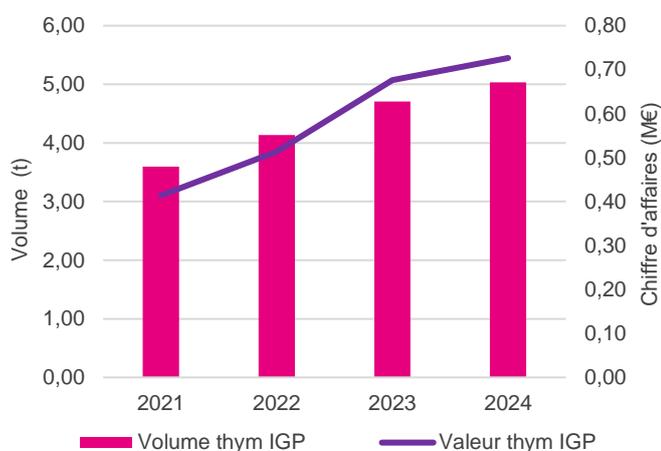


Source : FranceAgriMer d'après les données de Circana

Avec 3 tonnes et 310 000 €, les ventes de thym bio pèsent seulement 2,2 % du volume et 4 % en valeur des ventes globales de thym en 2024. Après avoir diminué de 2021 à 2023, elles sont en hausse de 10 % en valeur et 20 % en volume.

Les ventes de thym de Provence IGP (hors marques distributeurs) s'établissent à 5 tonnes et 730 000 € en 2024. Contrairement à la tendance générale, les ventes du label continuent de progresser, augmentant de 40 % en volume et de 76 % en valeur entre 2021 et 2024.

Évolution des ventes de thym IGP au rayon épices en GMS, magasins hard discount et de proximité en France métropolitaine (hors Corse) de 2021 à 2024



Source : FranceAgriMer d'après les données de Circana

Commerce extérieur

Commerce extérieur mondial de la vanille

La vanille est une épice très utilisée à travers le monde pour son arôme. Outre cet usage alimentaire, elle est également employée dans les secteurs de la cosmétique et de la phytothérapie.

Premier producteur mondial de vanille, Madagascar, en est le premier exportateur, représentant 60 % des échanges. L'Indonésie, deuxième producteur mondial, fait aussi partie des principaux exportateurs.

La France compte également des productions de vanille, sur l'île de la Réunion, où une indication géographique protégée a été obtenue en 2021, ainsi qu'en Guadeloupe, à Mayotte et, depuis peu, en Bretagne.

Par ailleurs, la France, comme le Canada, l'Allemagne et les Pays-Bas, fait partie des plus gros importateurs et ré-exportateurs de vanille.

Enfin, parmi les plus grands consommateurs de vanille figurent les États-Unis, qui se positionnent au premier rang des importateurs mondiaux.

Principaux pays exportateurs de vanille (entière et broyée) en 2024

Rang	Pays	Valeurs des exportations 2024	Part de marché en valeur 2024	Volumes des exportations 2024
1	Madagascar	220 M€	59,5 %	4 660 t
2	France	39 M€	10,5 %	512 t
3	Allemagne	19 M€	5,2 %	233 t
4	Pays-Bas	18 M€	4,8 %	321 t
5	Canada	17 M€	4,5 %	407 t
6	Indonésie	12 M€	3,3 %	257 t

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

Principaux pays importateurs de vanille (entière et broyée) en 2024

Rang	Pays	Valeurs des importations 2024	Part de marché en valeur 2024	Volumes des importations 2024
1	États-Unis	119 M€	30,1 %	2 600 t
2	France	110 M€	27,8 %	2 212 t
3	Allemagne	37 M€	9,3 %	956 t
4	Canada	22 M€	5,6 %	645 t
5	Pays-Bas	19 M€	4,8 %	392 t

Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer